

Indicateurs statistiques sur le surendettement à fin mars 2018

IEDOM

	février 2018	mars 2018	Cumul de janvier à mars		année 2017
			2018	2017	
Dossiers déposés	165	193	522	541	2 208
Décision de recevabilité par les commissions	214	167	398	491	2 035
- Dossiers recevables	189	145	350	431	1 792
- Dossiers irrecevables (A)	25	22	48	60	243
Mesures de rétablissement personnel (B)	164	11	178	187	574
- Mesures imposées suite RP sans LJ	164	11	175	185	568
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	0	0	3	2	6
Mesures de réaménagement des dettes (C)	162	58	220	290	975
- Plans conventionnels conclus	11	6	17	43	148
* dont plans conclus consistant en un moratoire	1	1	2	6	32
- Mesures avec ou sans effacement	151	52	203	247	827
* dont mesures consistant en une suspension d'exigibilité	51	18	69	81	279
Dossiers clôturés (D)	27	30	67	52	241
Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)	378	121	513	612	2 157
Relations avec les tribunaux					
- recommandations homologuées par les juges	114	23	200	301	1 002

En mars 2018, les commissions ont été saisies de 193 situations de surendettement et en ont traité 121 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de saisines des commissions a diminué de 3,5 % sur les trois premiers mois 2018 par rapport aux trois premiers mois 2017 (522 dossiers contre 541 dossiers).

A fin décembre 2017, 1 622 primo dépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, soit une baisse de 5,9 % sur cette période.

Le total primo dépôts et redépôts a dans le même temps enregistré une baisse de 3,6 %.